

un paysage ?

qu'en dit-on ?



Nicolas Hulot, Ministre de la Transition écologie et solidaire (2017 à septembre 2018), parlait ainsi des éoliennes

"Au départ, l'énergie éolienne est une très bonne idée, mais à l'arrivée, c'est une réalisation tragique. Si on nous disait au moins que cela permettrait de fermer des centrales. Mais cela n'est pas le cas. Cela peut dénaturer des paysages pour des résultats incertains ..En bref, c'est simplement de l'habillage ..." (à l'occasion de l'ouverture du Grenelle de l'Environnement)

"Évidemment que je suis pour les éoliennes. Mais pas tel qu'on le fait actuellement. Parce que l'on vient dire aux maires: ça va être pour vous une rente et c'est le seul motif de décision. Il faut faire des champs dans des paysages industriels sur lequel ça apportera, peut être, un surplus de caractère mais pas miter le paysage et dès lors, encore une fois, parce que je suis d'accord que ça a un impact visuel et parfois sonore...." (RMC, le 08/11/2006)

"Le lobby des éoliennes, souvent proche de celui du nucléaire, a bien fonctionné en proposant aux maires des petites communes de nouvelles recettes. Ils ont installé des éoliennes en dépit du bon sens. Des champs d'éoliennes dans des friches industrielles ne choqueront personne. Mais lorsque l'on sacrifie des paysages magnifiques, je comprends qu'il y ait des réactions. Ces lobbys ont réussi à dresser des écologistes contre les éoliennes. " (le Figaro magazine, 20 octobre 2007)



<http://www.sppef.fr/2018/01/17/debat-le-paysage-denature-ou-lembarras-des-fideles-de-leolien/>

Paysages éoliens... ?
à lire d'urgence... en particulier le paragraphe sur
le *NIMBY*.

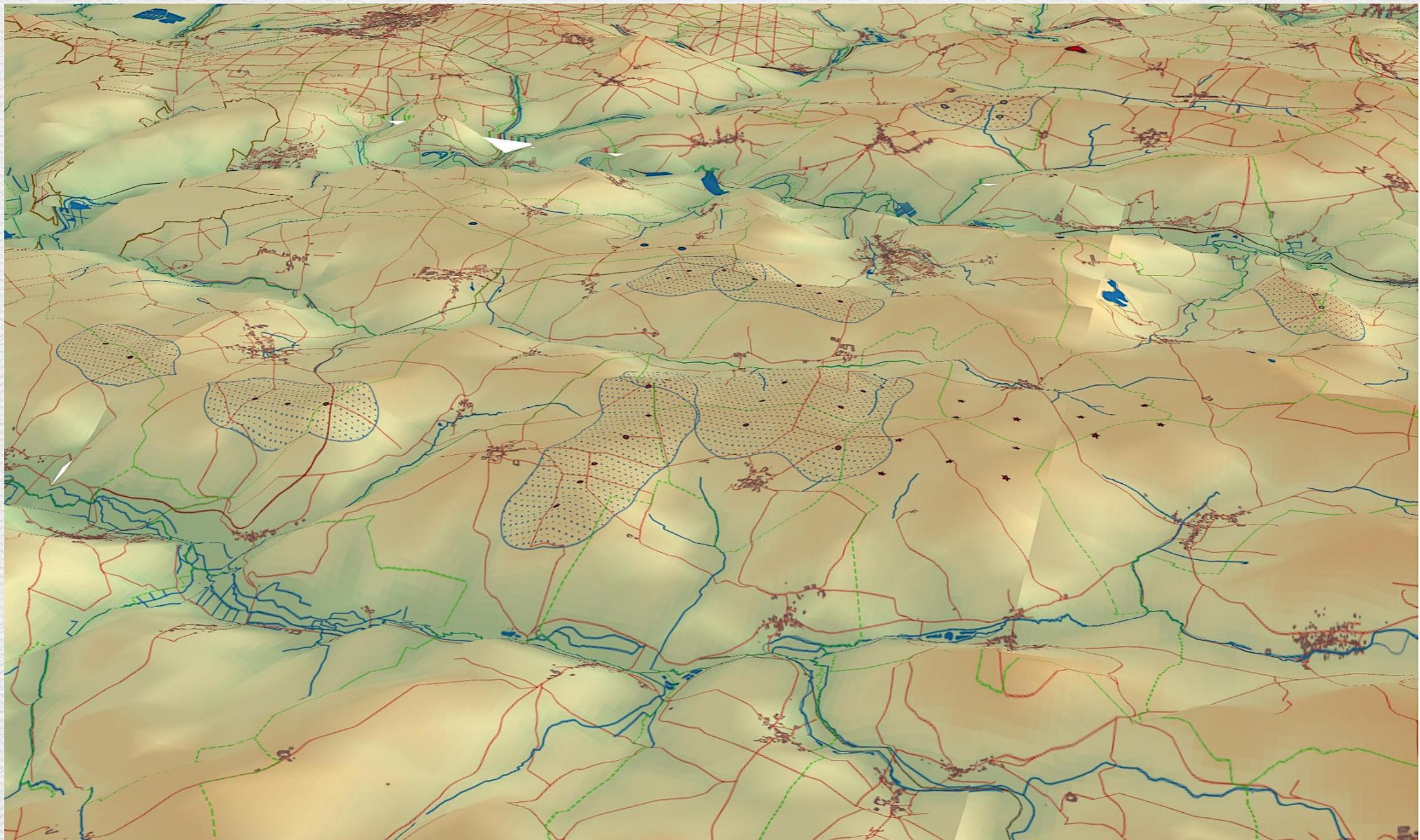
NIMBY : “pas dans mon arrière-cour”



À propos des villages de l'Orxois

« Tout proche de l'Île de France, ce territoire où se révèle une campagne préservée n'est pas pour l'instant le lieu d'une urbanisation intensive. Mais c'est là que se situent les enjeux, et tout développement mériterait un accompagnement vigilant, pour limiter les risques de déstructuration. »

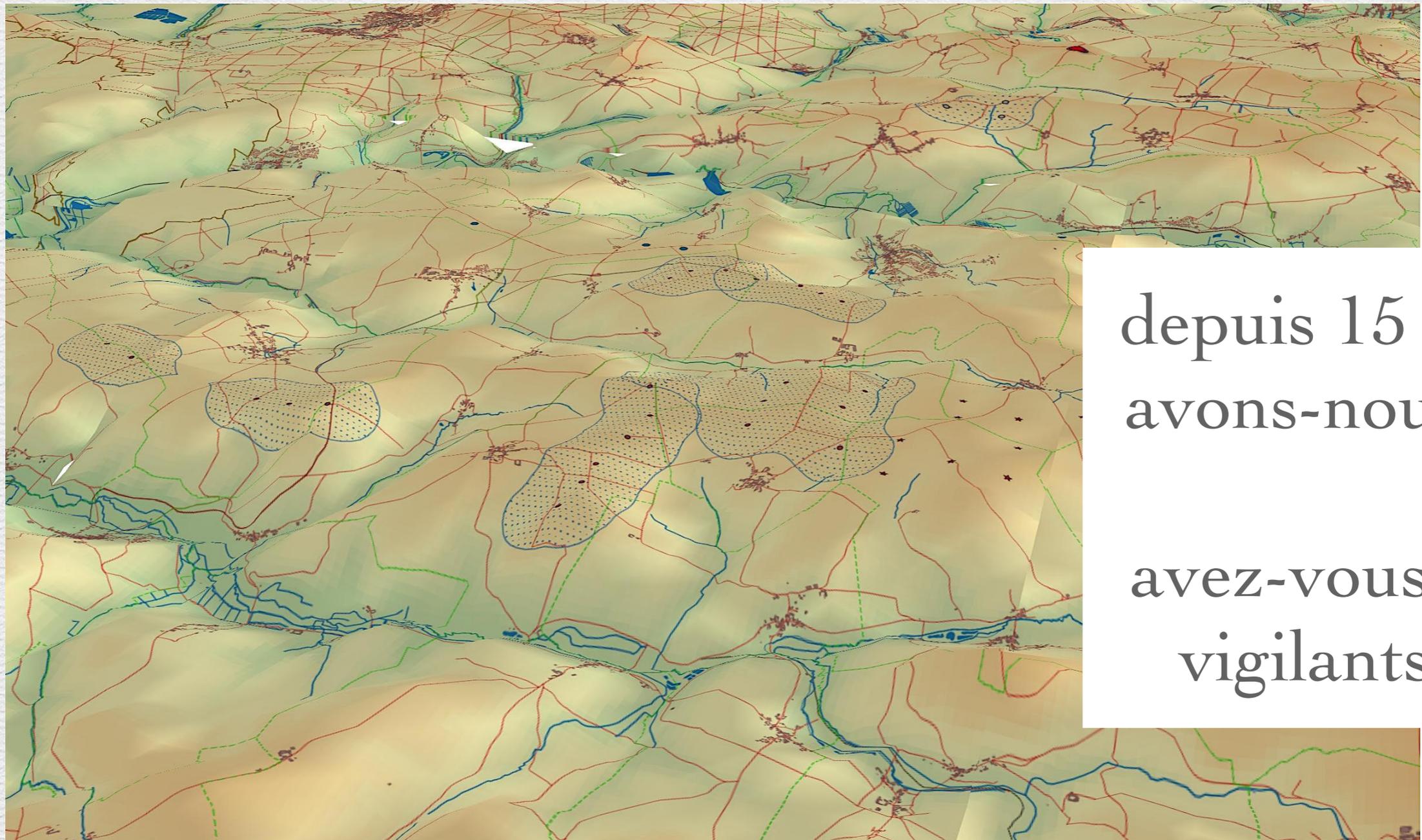
Inventaire des paysages de l'Aisne, sud du département. CAUE de l'Aisne, 1999.



À propos des villages de l'Orxois

« Tout proche de l'Île de France, ce territoire où se révèle une campagne préservée n'est pas pour l'instant le lieu d'une urbanisation intensive. Mais c'est là que se situent les enjeux, et tout développement mériterait un accompagnement vigilant, pour limiter les risques de déstructuration. »

Inventaire des paysages de l'Aisne, sud du département. CAUE de l'Aisne, 1999.



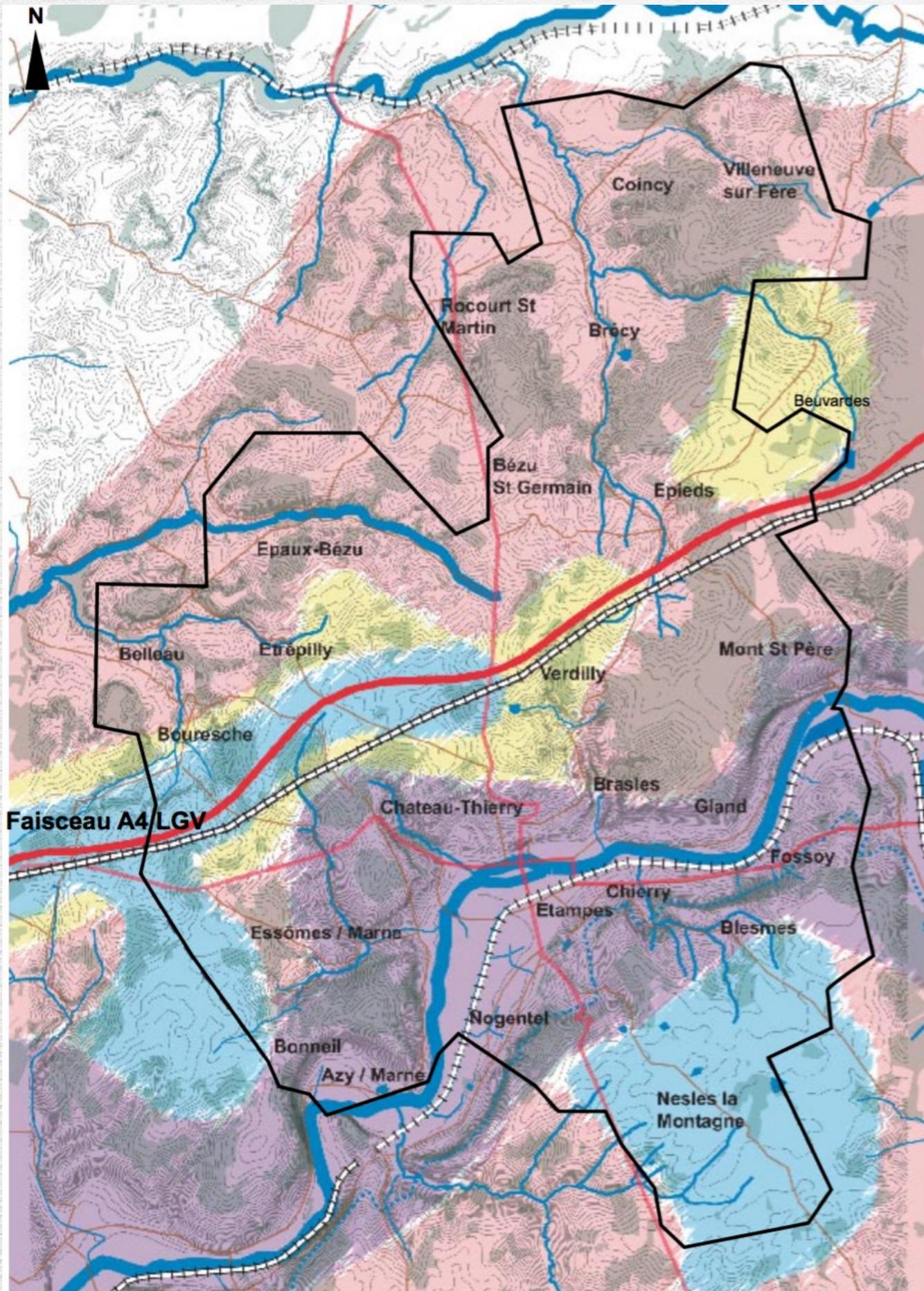
depuis 15 ans,
avons-nous...

avez-vous été
vigilants ?



Carte des sensibilités paysagères et légende de l'Etude paysagère (CCRCT, 02)

fin des années 2000



• Aux abords des lignes LGV et A4: des zones de moindre sensibilité dont le caractère lié à la présence de ces deux infrastructures parallèles, offre des possibilités d'implantation qui structurent cette zone de transition.

• Au sud de la Marne, sur le plateau de la Brie, une unité paysagère de grande échelle délimitée par des lisières relativement distantes, offre une bonne capacité à recevoir des éoliennes dans le cadre d'organisation paysagère qui pourrait valoriser l'identité de ces espaces.

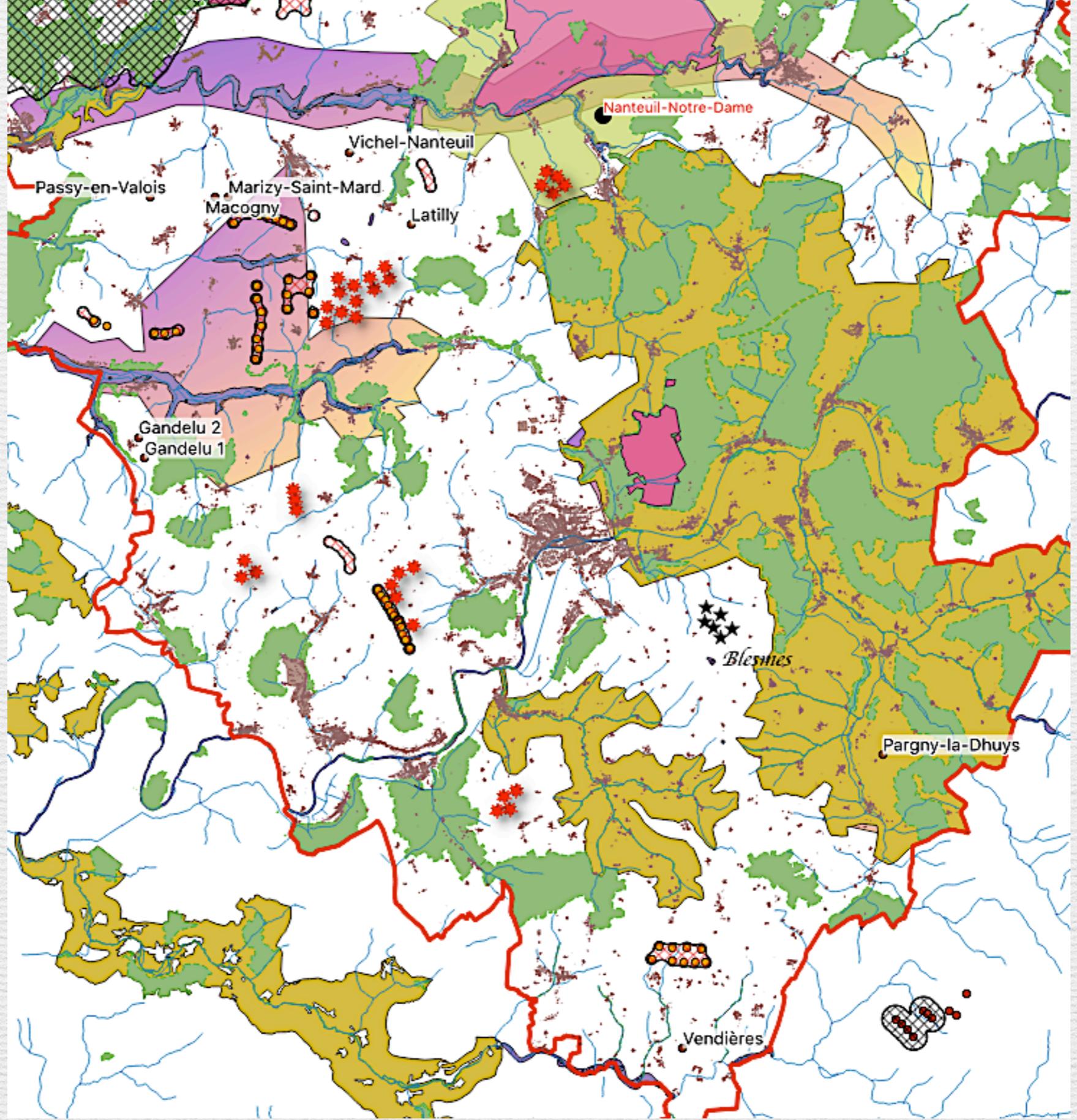
• Au nord de l'autoroute A4, quelques ensembles de clairières dans la zone de transition avec le plateau du Tardenois, sont susceptibles d'accueillir des éoliennes sans dénaturer leur identité, à condition de respecter l'échelle des villages proches .

• L'ensemble du paysage de la vallée de la Marne (coteaux + fond de vallée), n'est pas compatible avec l'implantation d'éoliennes (altération de l'identité paysagère).

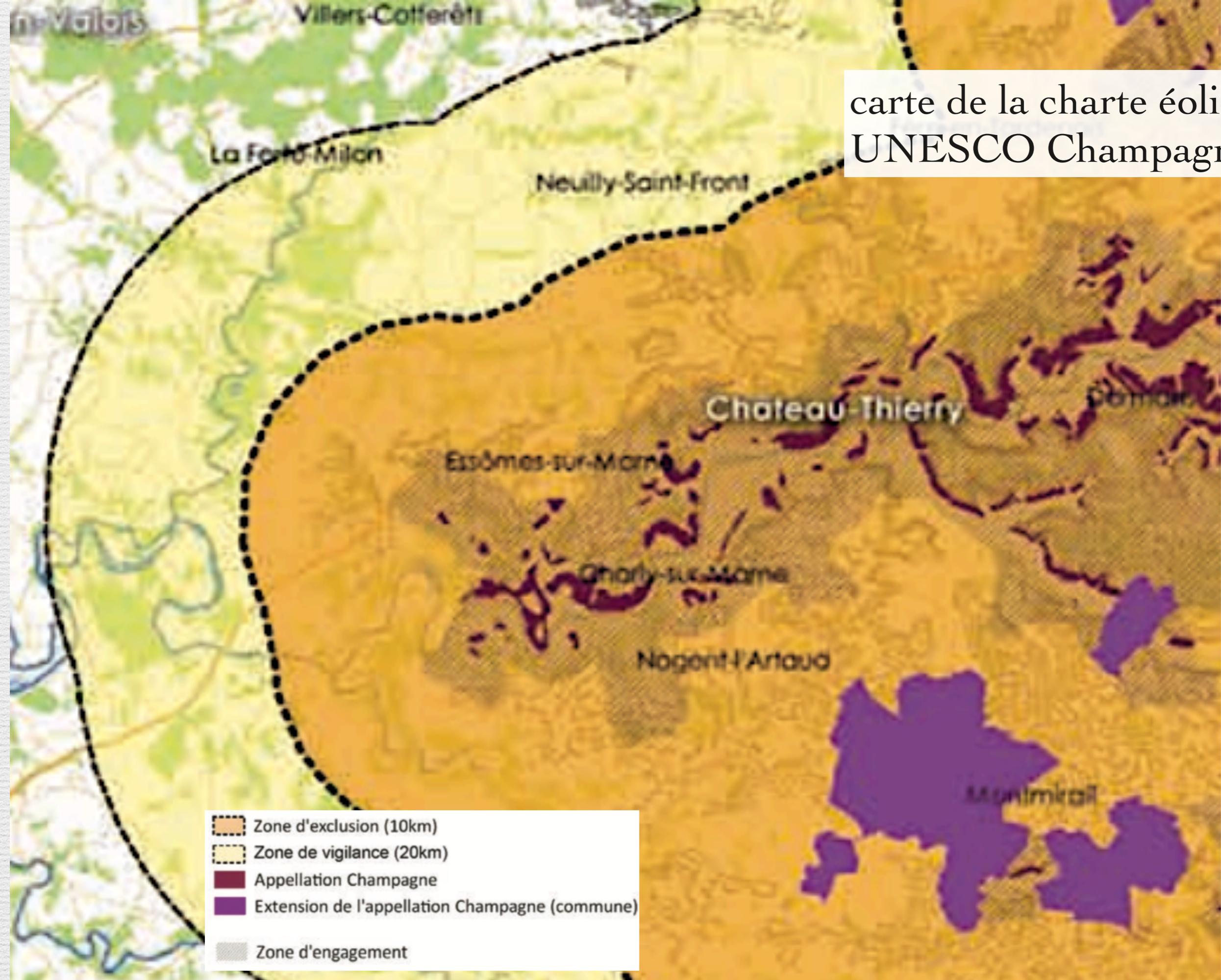
• Les zones de transition entre les massifs forestiers, les paysages de petites vallées et le paysage du plateau de l'Orxois-Tardenois, ne sont pas compatibles avec l'implantation d'éoliennes (altération de l'identité paysagère).

exemple de réflexion globale...
est-ce vraiment judicieux ?





carte de la charte éolienne
UNESCO Champagne



- Zone d'exclusion (10km)
- Zone de vigilance (20km)
- Appellation Champagne
- Extension de l'appellation Champagne (commune)
- Zone d'engagement





Les innocents...



« Jamais dans ma vie il ne me semble avoir aussi bien compris combien le périmètre d'un lieu, les proportions d'une place, la façade d'une église, la perspective d'une montagne vue d'une fenêtre sont nécessaires à l'âme. Combien la beauté simple et humble peut avoir un rôle aussi fondamental que l'alimentation ou le fait d'avoir un toit sur sa tête pour définir la géographie intérieure d'un être. »

Réflexion de Francesca Comencini, sur L'Aquila et les villages détruits par le séisme d'avril 2009 dans les Abruzzes.

« Et, en vérité l'exemple du poème est un bon exemple. Le paysage le plus splendide ne revêt, en effet, toute sa splendeur que grâce aux lignes qui le suivent ; si tu l'isolais du reste, tu le trouverais moins beau que tu ne pensais. Ce serait le tuer... »

Le silence de la Terre, C.S. Lewis, 1938. Retz, Paris, 1975

« ... Certains ont pu dire qu'un temple n'est vraiment beau que si le paysage qui l'entoure est magnifique ; c'en était assurément le cas à Bulguska. »

La pagode sans ombre (Munyeongtap), 1939 , Hyun Jin-Geon



Les promoteurs...
les réalistes... ?
les optimistes... ?

...



rappel :

On s'intéresse aux aspects paysagers induits par les éoliennes de plus en plus hautes (les premières atteignaient 125 m, maintenant 180 m [des projets de parcs "sur terre" en France existent pour 200 m, 240 même]).

Les E(nquêtes) P(ubliques) obligent les promoteurs à justifier l'innocuité paysagère de leur projet, et son intégration éventuelle au sein des parcs existants, et parfois des éventuels projets bien avancés... *C'est toujours parfait !*

Ils oublient (sic ?) (et l'ADEME avec eux) que les éoliennes tranchent avec tout l'environnement par leur hauteur et leur couleur... et que l'ensemble des pales tourne, la plupart du temps (sans forcément produire beaucoup).

Si des éoliennes de 150, 180 m à des distances petites des habitations (> 500 m) induisent une modification énorme de l'environnement paysager des communes qui les accueillent... la multiplication des parcs mène à une profonde détérioration de la qualité du paysage de moyennes et longues distances.



« ... l'alignement E3 à E7 forme un ensemble cohérent à part qui, loin de créer du mitage, offre une lecture alternative en écho des alignements de Sévigny-Waleppe au troisième plan... Certes, *beau le projet occupe un espace qui n'était occupé par des éoliennes qu'en arrière plan.* Cela étant, cette présence se fait au profit d'une clé de lecture, appréciable vis-à-vis des éoliennes sur la gauche de l'image, en proposant un phrasé conclusif pour dessiner une transition douce dans l'espace de respiration qui sépare le plateau de Lislet/Montcornet des vallonnements de Sévigny-Walette. Qui plus est, la forme claire du projet offre, par la facilité de sa lisibilité, une prégnance apaisante sur laquelle l'œil vient se reporter en marge des plans successifs d'éoliennes plus ou moins isolées les unes des autres sur la gauche de l'image. Dès lors, considérant que *même si le projet occupe un espace laissé libre,* cette occupation contribue à atténuer la dureté relative de la perception de l'existant, *l'impact du projet est considéré comme faible. »*

citation d'un passage du dossier sur lequel s'interroge un commissaire enquêteur [conclusions motivées du commissaire enquêteur, sur le dossier d'un parc à Montloué, en Thiérache]



Paysage emblématique

« Les paysages emblématiques correspondent à des territoires de différentes échelles particulièrement évocateurs de l'entité à laquelle ils appartiennent. Ils concentrent les grandes caractéristiques naturelles, architecturales, urbaines et agricoles de l'entité et témoignent d'une histoire commune ou d'une activité. Il peut s'agir également de paysages faisant l'objet d'une reconnaissance sociale, culturelle, historique, voire institutionnelle. Ils représentent une valeur d'exemple qui ne doit pas générer un manque d'attention sur les autres territoires. Par ailleurs, il ne s'agit pas de rendre immuable ces paysages mais leur permettre de se transformer dans le respect de leurs caractéristiques identitaires. »

http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/IHM/metadata/PIC/Publication/ensembles_emblematisques.html

« Les échelles, les cadrages, les détails, l'histoire, incitent à se dire que le paysage n'est qu'une évolution, que sa qualité, c'est d'évoluer, qu'il n'y a pas de critères spécifiques, que la protection des paysages est un risque contre lui. »

page 27 de l'annexe paysagère, dossier d'EP de Hautevesnes, 2005



« La volonté de France Nature Environnement, accompagnée de l'Ademe et Boralex, est de favoriser grâce à l'Eoloscope l'implication de tous les acteurs autour du développement responsable et exemplaire de la filière, en favorisant le dialogue, les relations de confiance, un processus d'amélioration continue des pratiques et des connaissances. La réussite de la transition énergétique, dont l'éolien est une pierre angulaire, est de la responsabilité de tous les acteurs. »

Ce texte est tout récent. Il est bon de rappeler qu'au milieu des années 2000 l'ADEME excluait (dans ses remarques) les territoires d'altitude supérieure à 1000 m, les zones naturelles, les parcs naturels régionaux...

En pratique les textes de l'agence ne sont pas réglementaires... seules sont à vérifier les exigences des 500 m... et des seuils de dépassement sonores.

Protections suffisantes pour éviter les nuisances... d'après les remarques de nombreuses associations écologistes (?)... FNE comprise.



Tourisme local ?

Grandes et petites randonnées : GR 14 ; GR 11 A ; Tour de l'Omois (et ses transversales) ; circuits pédestres et VTT, *Pays de l'Aisne* (cf. J.-P. Kornacki, n° 40 et 45) ; [itinéraires touristiques] 3 circuits pédestres autour de Coincy...

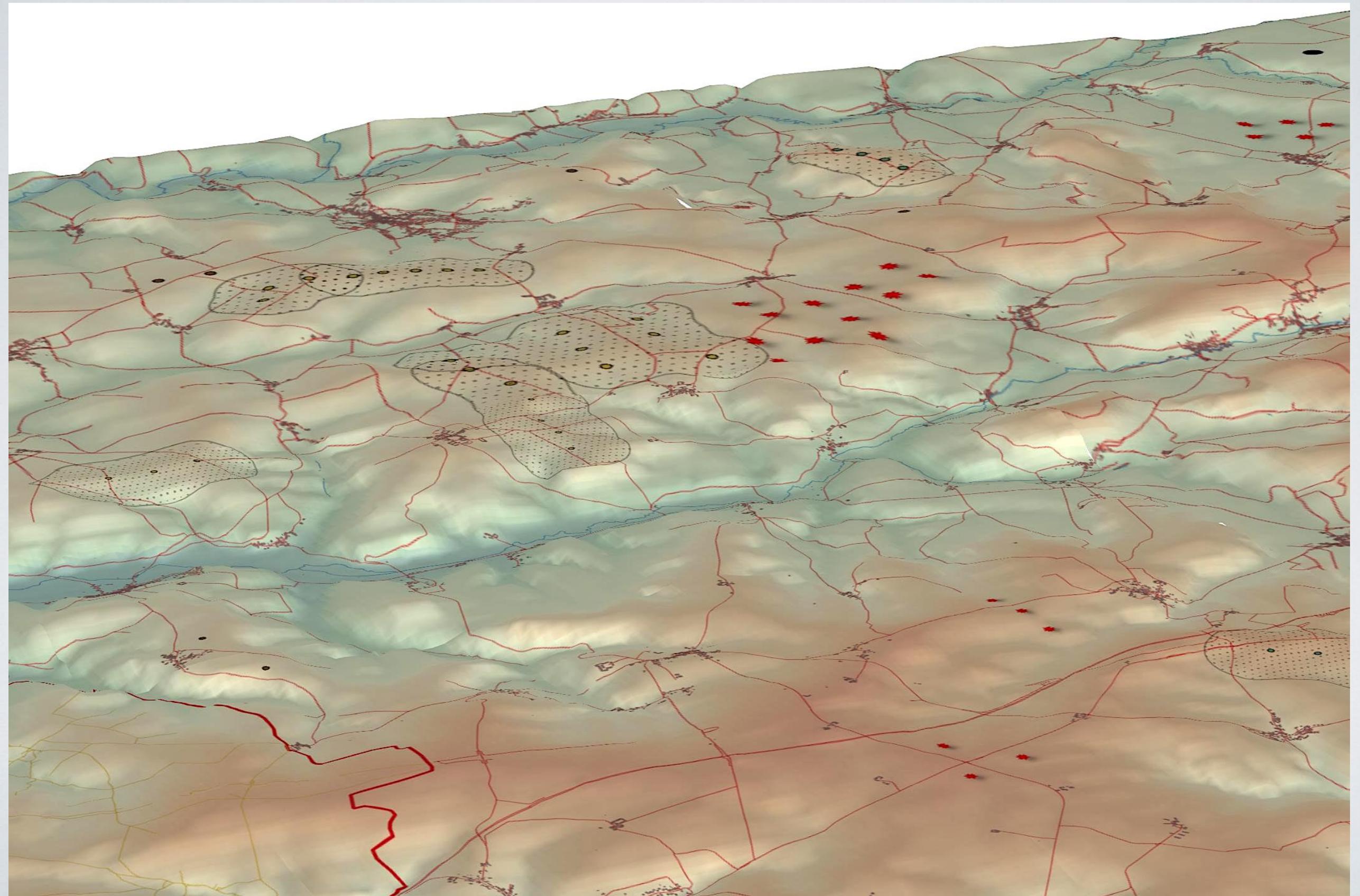
Tourisme patrimonial : très nombreux monuments historiques, paysages doux et vallonnés, paysages intimes, paysages infinis... (cf. les villages de l'Orxois et Tardenois).

Tourisme de passage, à pied, *en voiture, en train*, à cheval ou à vélo. Routes par monts et par vaux... vie de tous les jours pour l'habitant.

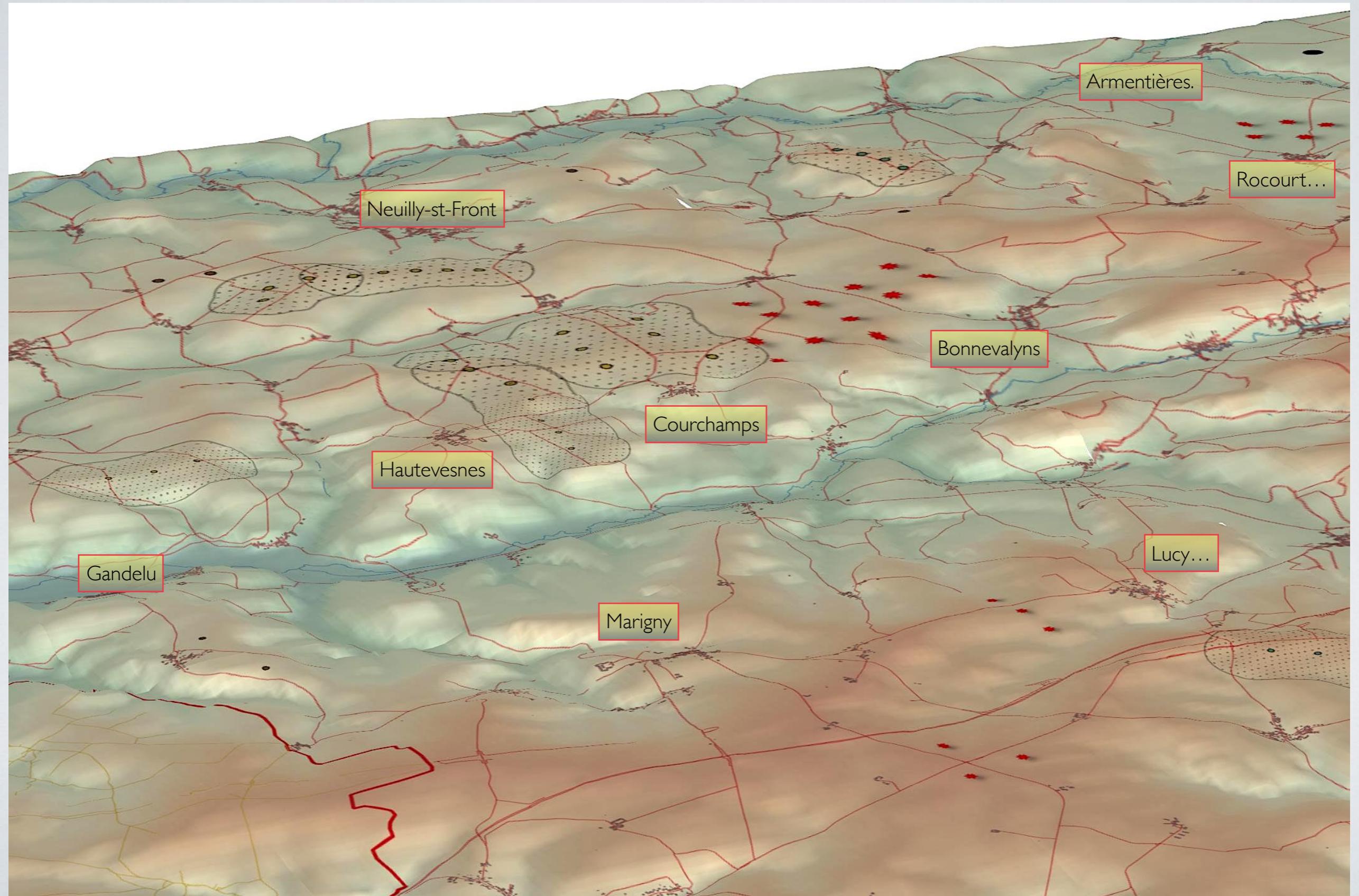


Profils topographiques et éoliennes

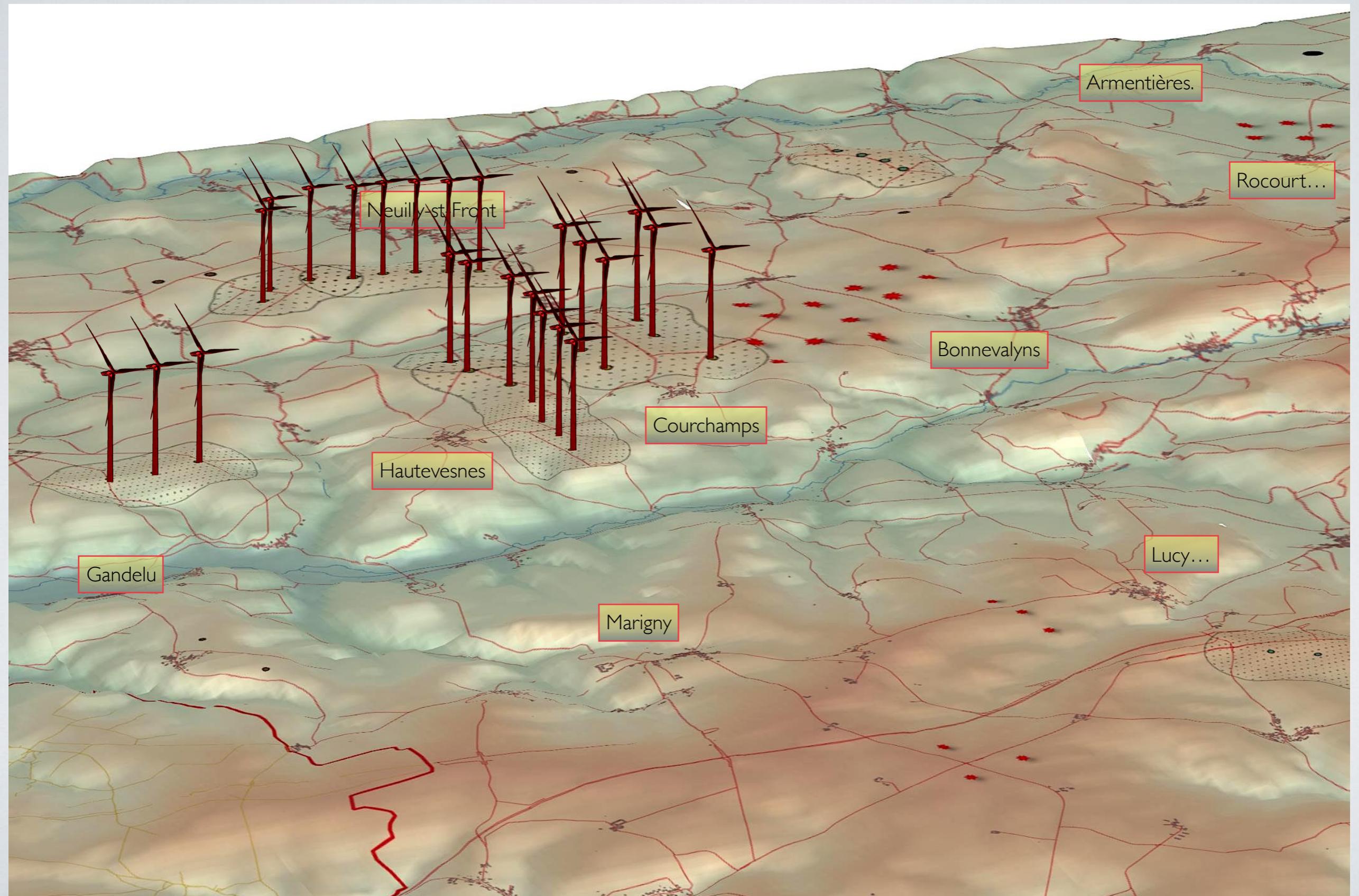
Clignon, Allan et Ourcq : l'enchantement ?



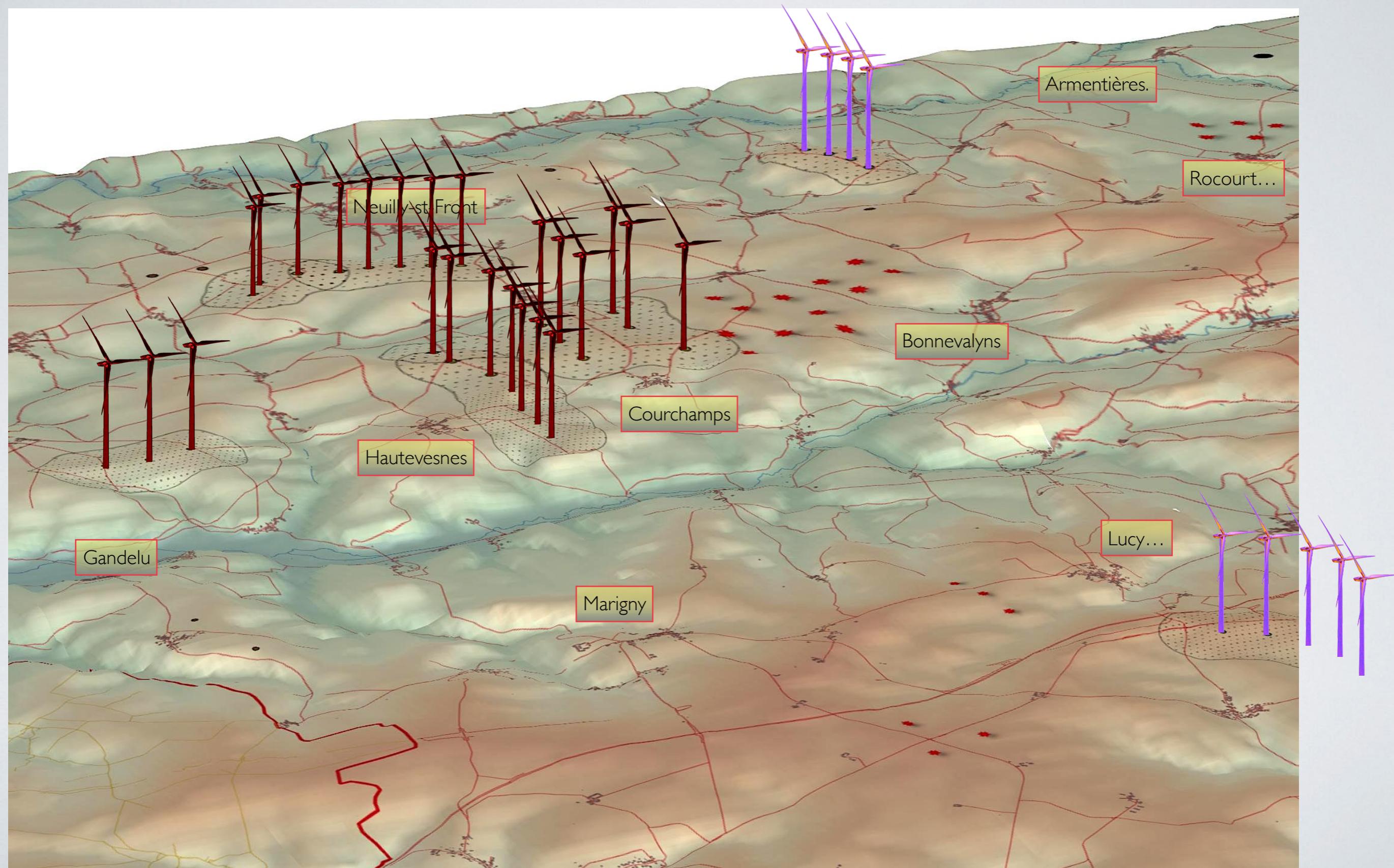
Clignon, Allan et Ourcq : l'enchantement ?



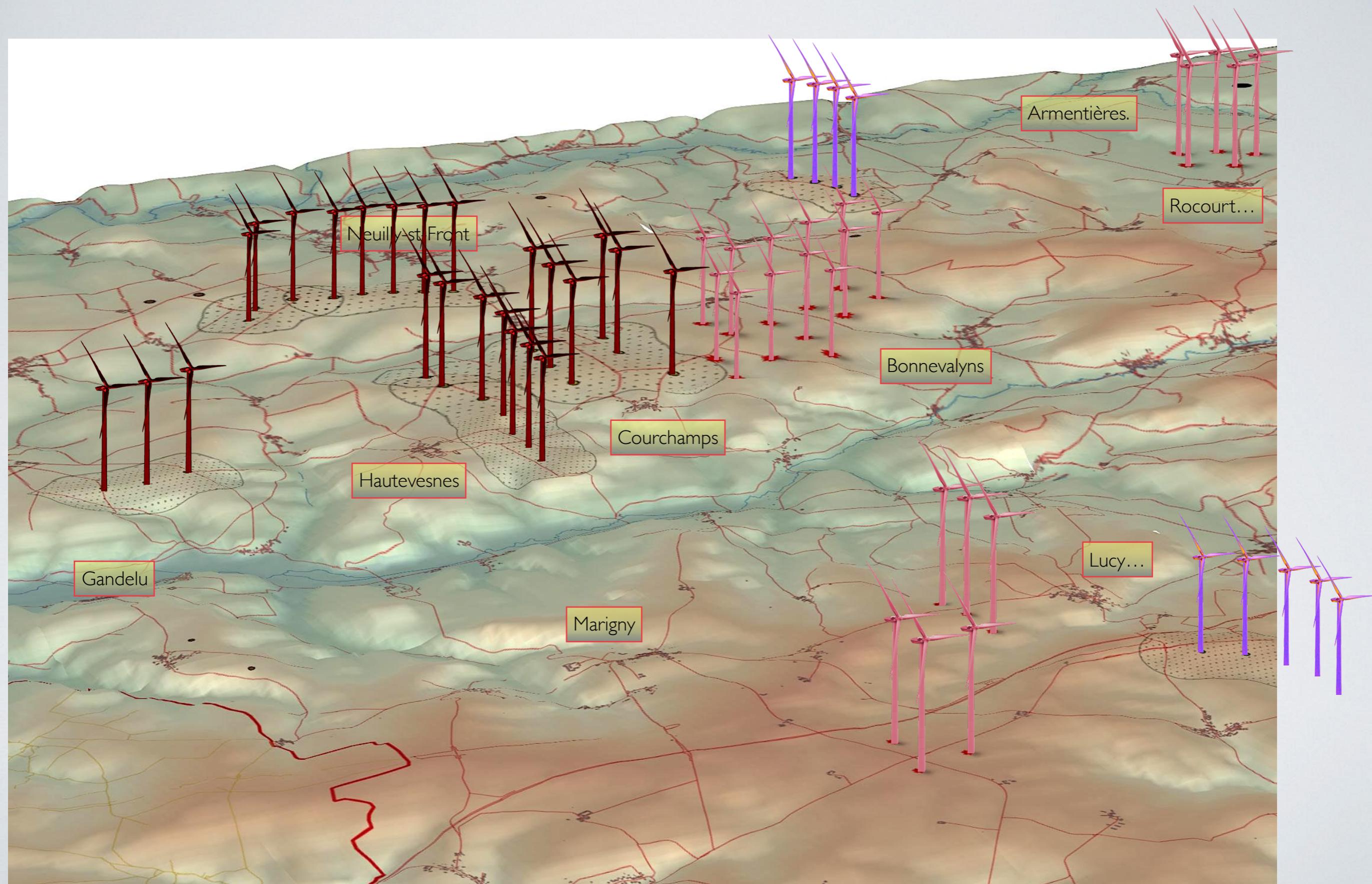
Clignon, Allan et Ourcq : l'enchantement ?



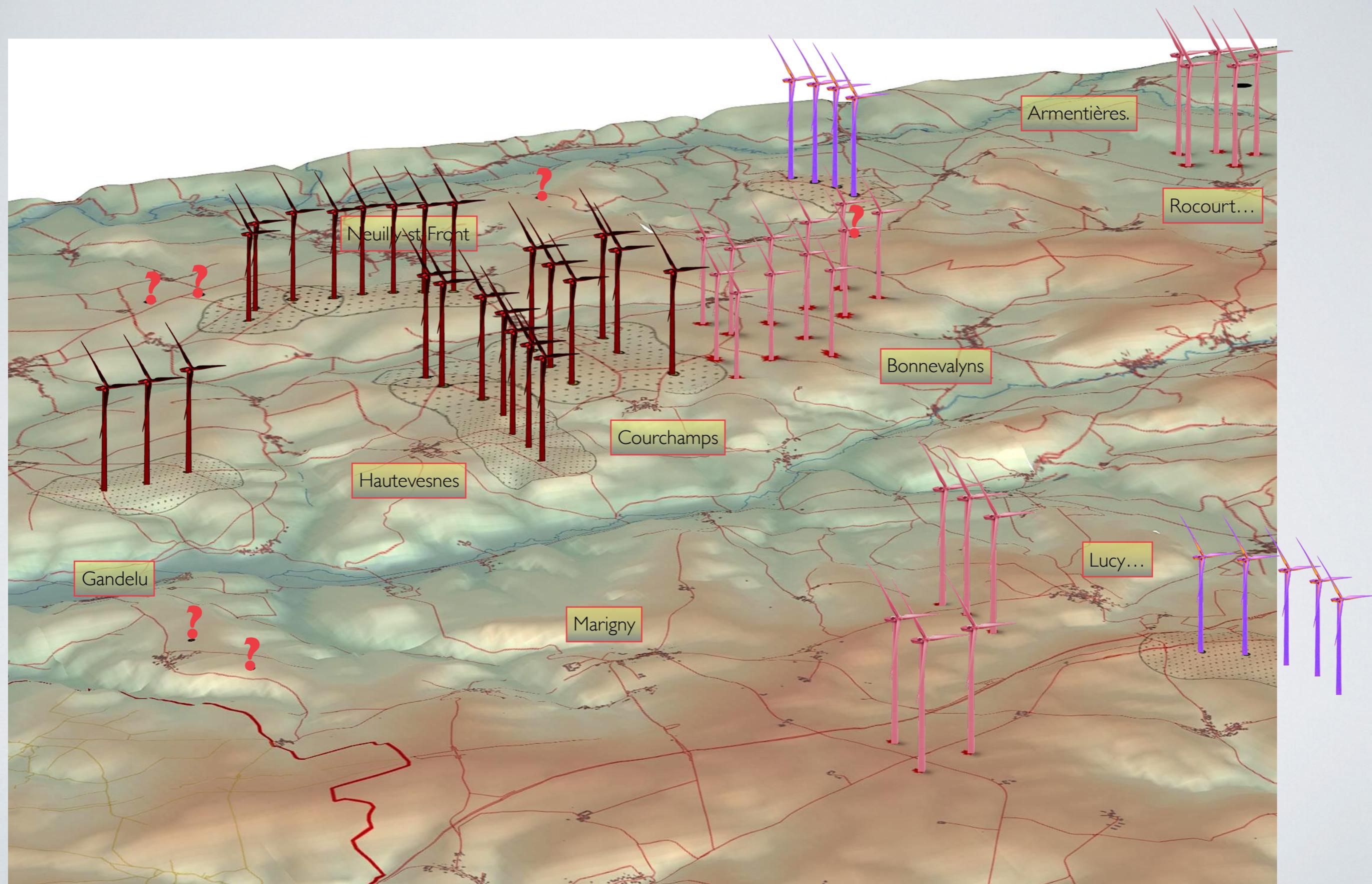
Clignon, Allan et Ourcq : l'enchantement ?



Clignon, Allan et Ourcq : l'enchantement ?



Clignon, Allan et Ourcq : l'enchantement ?



Paysages et Profils paysagers

La méthode :

- choisir un lieu d'observation et mettre en mémoire dans un tableur le profil topographique entre l'observateur et chacune des éoliennes. Y ajouter les caractéristiques des éoliennes du parc (hauteur en bout de pale, hauteur de nacelle). Ceci fournit un diagramme permettant de voir si l'observateur risque de voir l'éolienne, nacelle ou portion d'éolienne... On peut ajouter éventuellement un couche d'arbres.
- Un peu de trigonométrie permet d'établir un second diagramme révélant sous quels angles les éoliennes sont perçues par l'observateur.

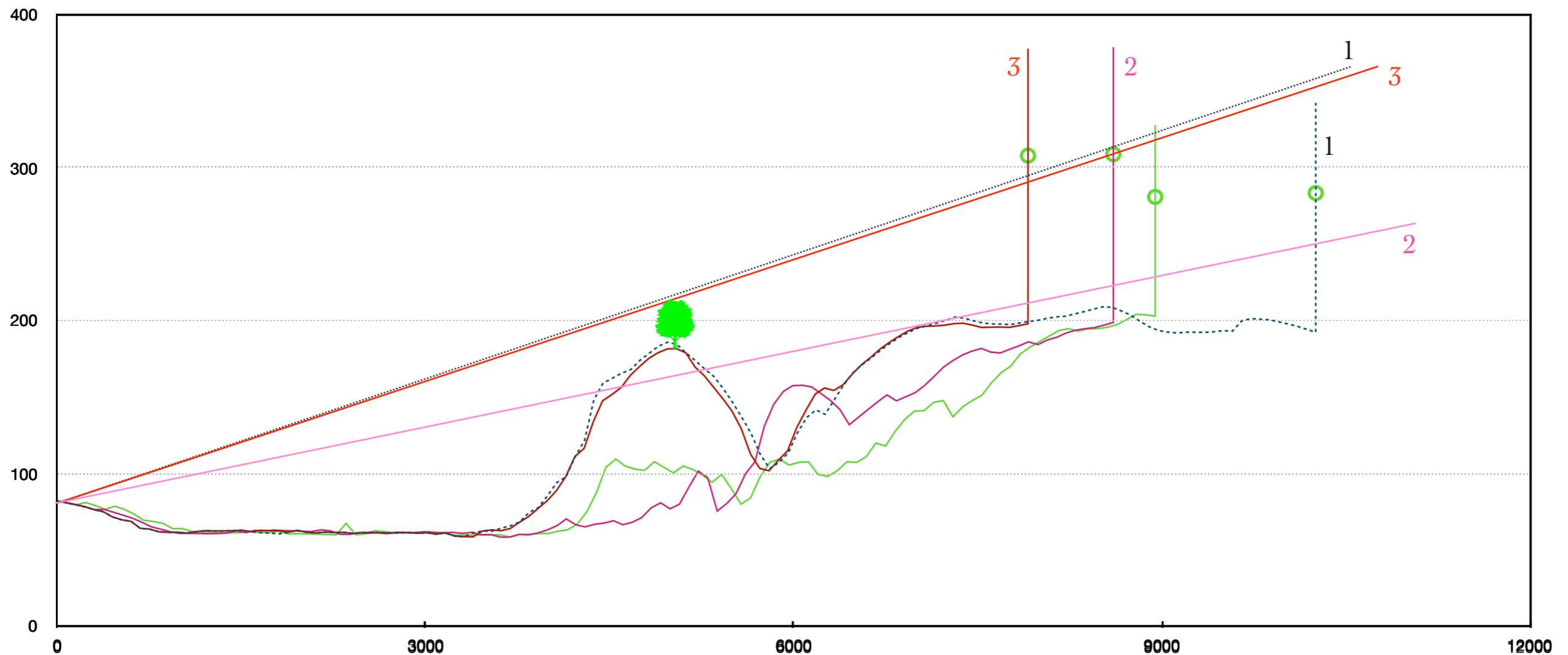
remarque importante : l'œil humain normal peut distinguer un angle de *1 minute*. Les éoliennes de Charly visibles depuis le pont Aspirant de Rougé (par exemple) sont vues avec un angle d'environ 1 degré !
Une éolienne de 150 m, à 10000 m, vue en totalité : *52 minutes* d'arc !

Pour voir si l'observateur aperçoit une éolienne donnée, tirer une ligne droite depuis l'origine (à gauche) du profil topographique et regarder si cette droite coupe le profil.

Bien sûr l'existence d'arbres peut cacher partiellement ou entièrement des éoliennes. Mais les arbres ne sont pas immortels...

Attention ! il ne s'agit pas d'un photomontage. Les profils entre l'observateur (à gauche) et chaque éolienne sont ramenés sur le même plan.

Exemple



altitude (verticale), distances (horizontale), en m

Hautevesnes



Beugneux



Grand-Rozoy



Oulchy-le-Ch., église



Rocourt, lotissement



Oulchy-la-Ville



Belleau Wood



Hottée du Diable



Hottée du Diable, angles



exemple explicatif

Afin d'éviter de surcharger les graphiques, les profils topographiques qui suivent ne montrent (pour la plupart) que quelques éoliennes de chaque parc.

Les positions des observateurs ont été choisies un peu arbitrairement : le gigantisme de ces engins fait qu'il n'est pas possible, sauf à rester les yeux vers le sol, de ne pas voir les éoliennes.

Un promoteur local se félicitait de parfaire, par son projet, le "paysage éolien-agricole" de toute cette petite région.

Le moyen : utilisation d'un Système d'Information Géographique (SIG) — en l'occurrence le logiciel libre QGIS — permettant, à partir des fonds de cartes topographiques (©IGN) et des couches éoliennes (©gouv.fr) [le tout étant libre de droit !]

Qualité des MNT (modèles numériques de terrains).

Le MNT utilisé ici est celui du BDALTI2_DST_75M_ASC_LAMB93_IGN69_FRANCE montrant une résolution horizontale de 75 m. C'est la plupart du temps tout à fait convenable pour nos régions de topographie douce. En cas de doute les altitudes sont précisées à l'aide des cartes IGN 1/25000 ou du site Géoportail. La plupart des altitudes ont été vérifiées avec une précision meilleure que 1 m, sauf le cas particulier du sommet de la Hottée du Diable (un peu trop pointue ! le MNT donnait une altitude inférieure à celle des cartes).

Les positions des éoliennes sont issues du site

<https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?Le-catalogue-de-donnees-de-la-DREAL>

les positions des sites soupçonnés ont été placées par l'auteur et ne sont donc qu'indicatives.

Les couches départementales (rivières, routes, bâti, voies de chemins de fer...) sont été trouvées (*naguère* !) sur le site

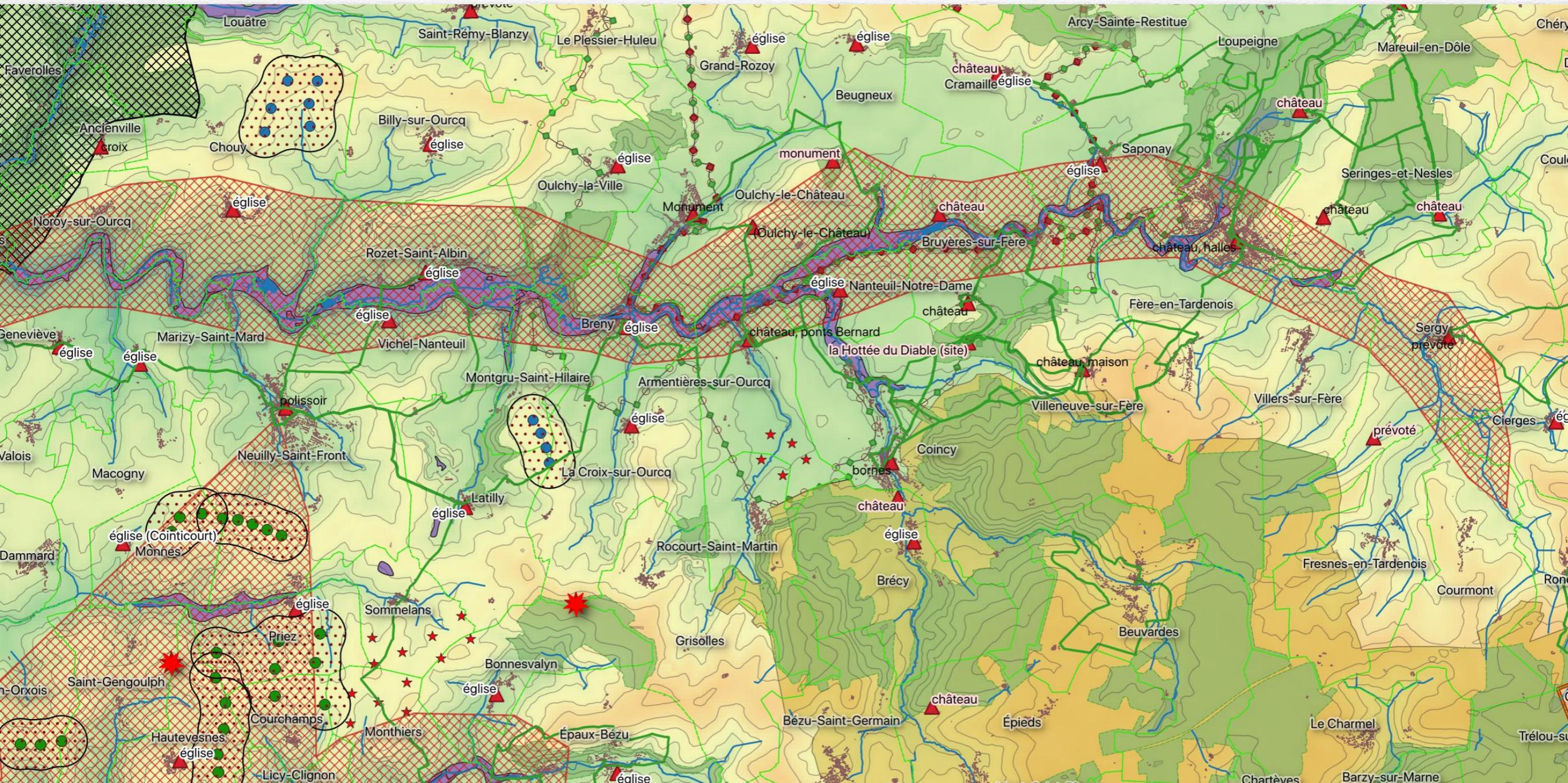
www.data.gouv.fr/fr/datasets/carte-des-departements-2

La seule couche soumise à droits (achat) est celle des limites de communes.





Environnement de Rocourt/Armentières



- ✓ ▲ 02_Eglises_II
- ✓ ▲ 02_monuments_divers
- ✓ ▲ 02_EglisesMH
- ✓ ▲ Aisne_Communes_autres_MH

légende de la carte topographique

- ✓ [red hatched] N_PAYSAGE_EMBLEMATIQUE_002_L93
- ✓ [black hatched] zico
- ✓ [purple] ZDH
- ✓ [green] znieff1
- ✓ [yellow] znieff2
- ✓ [dotted] Projets_inscription
- ✓ [red hatched] Projets_classement

< — altitudes basses : couleurs : altitudes hautes — >



Hautevesnes

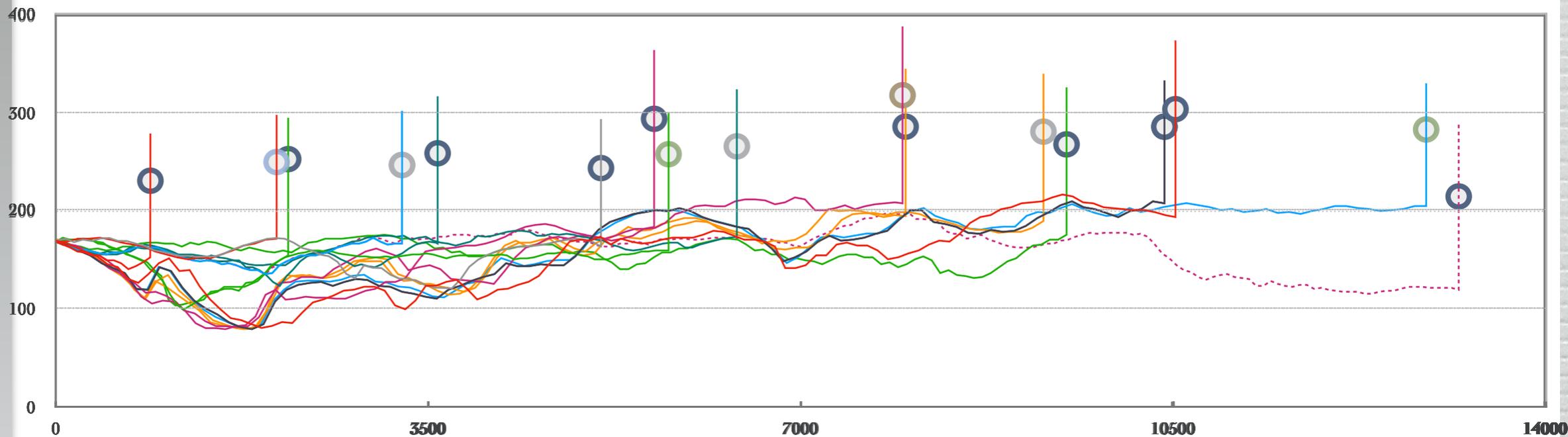
parcs : Hautevesnes, Chézy/StGengouph, Neuilly/Monnes, Charly... *Coupru*
projets : Essômes, Lucy/Marigny, Monthiers/Bonnevalyns/Sommelans, Rocourt/Armentières

Quelques unes de 74 éoliennes visibles (à court terme, peut-être) depuis Hautevesnes (02).

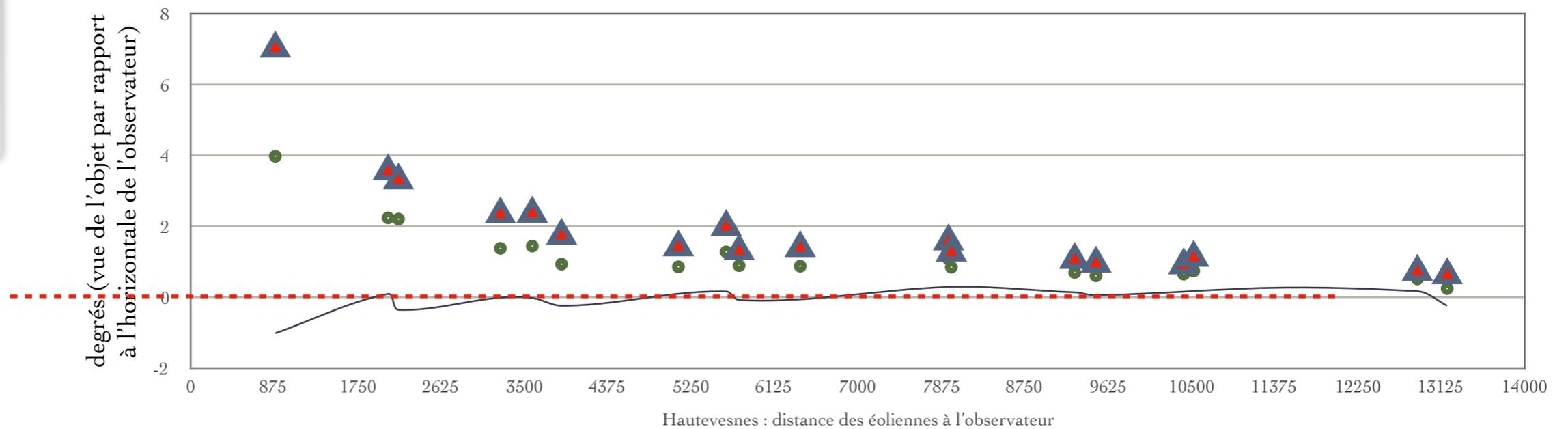
Seules celles du projet Rocourt/Armentières seront en grande partie cachées par la topographie.

Eloignées et de relativement faibles hauteurs les éoliennes de Charly/Marne sont parfaitement visibles !

profil topographique entre l'observateur et l'éolienne, mètres



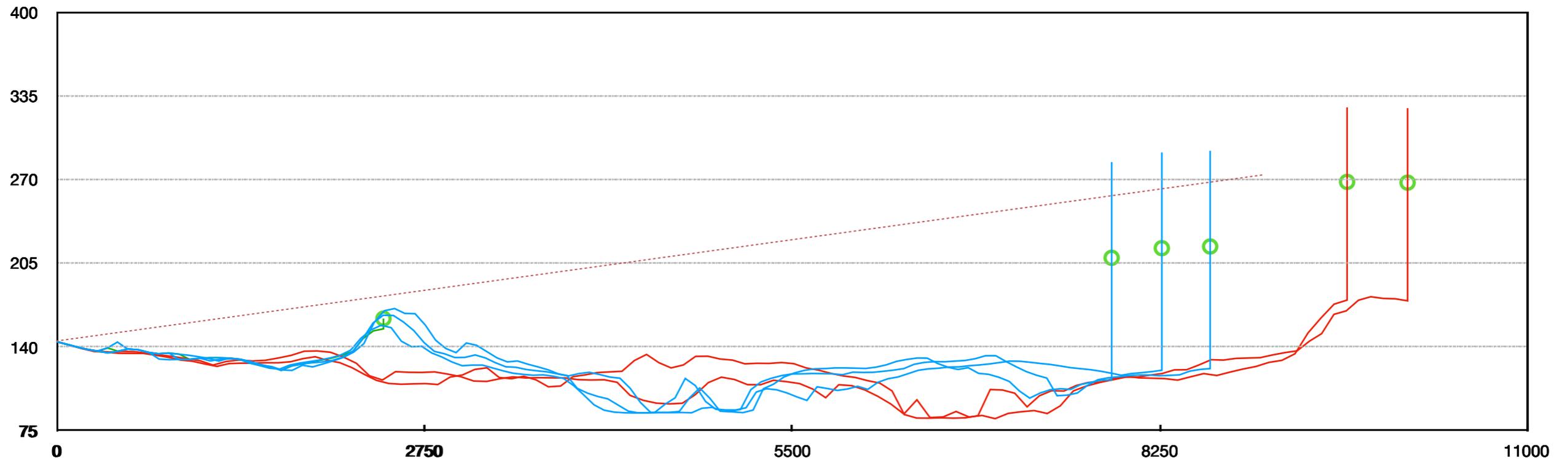
angle par rapport à l'horizontale de l'observateur, degrés



— base de l'éolienne ▲ haut de la pale ○ nacelle

altitude (verticale), distances (horizontale), en m

Beugneux, croisement nord-ouest



depuis ce point les pales des 5 éoliennes de R/A seraient visibles, au-dessus de la colline des Fantômes ; les éoliennes de M/L... en totalité.

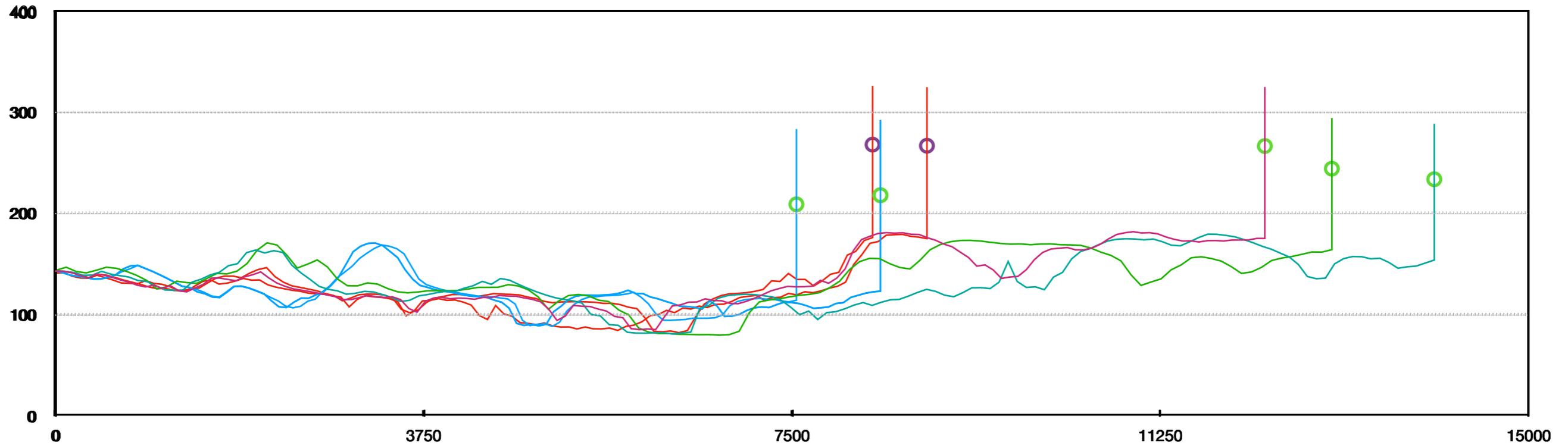
Beugneux, croisement nord-ouest

diagramme ci-dessous

rouge : 2 des 4 éoliennes de **Montgru/Latilly**
bleu : 3 des 5 éoliennes de Rocourt/Armentières
+ Fantômes de Landowski

altitude (verticale), distances (horizontale), en m

Grand-Rozoy

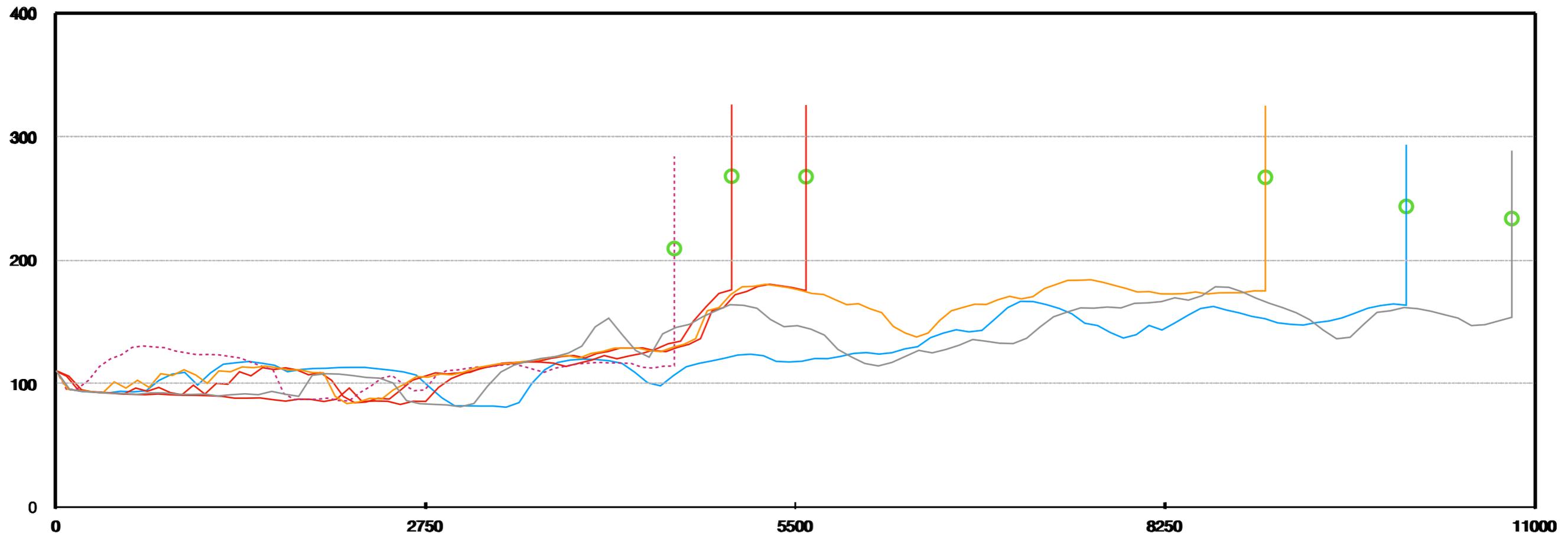


Grand-Rozoy

- rouge : 2 des 4 éoliennes de **Montgru/Latilly**
- bleu : 2 des 5 éoliennes de Rocourt/Armentières
- violet : 1 des 12 éoliennes de Monthiers/...
- vert : 1 des 8 éoliennes de Neuilly/Monnes
- bleu-vert : 1 des 7 éoliennes de Priez-Courchamps

altitude (verticale), distances (horizontale), en m

Oulchy-le-Château, esplanade de l'église

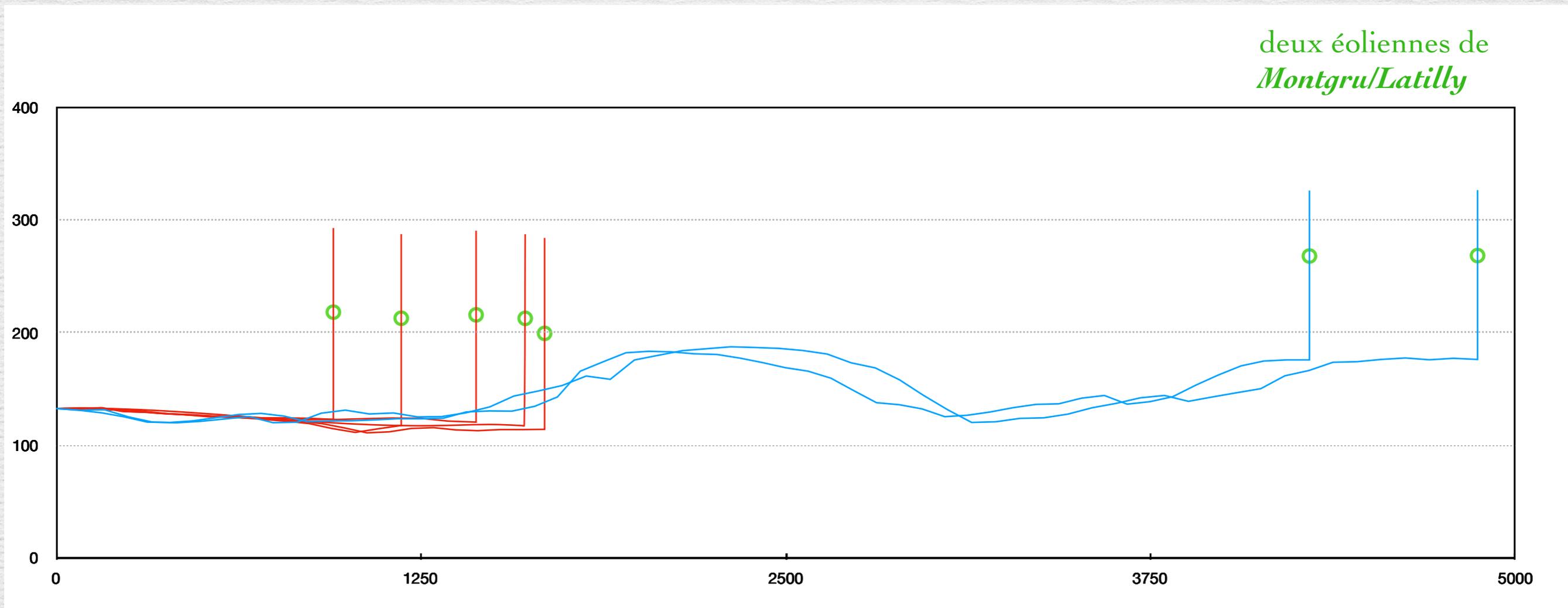


légende

- rouge : 2 éoliennes de **Montgru/Latilly**...
- bleu : 1 éolienne de **Neuilly/Monnes**...
- carmin pointillé : 1 éoliennes de Rocourt/Armentières...
- orange : 1 éolienne de Monthiers/Bonnevalyns/Sommelans...
- gris : 1 éolienne de **Priez/Courchamps**...

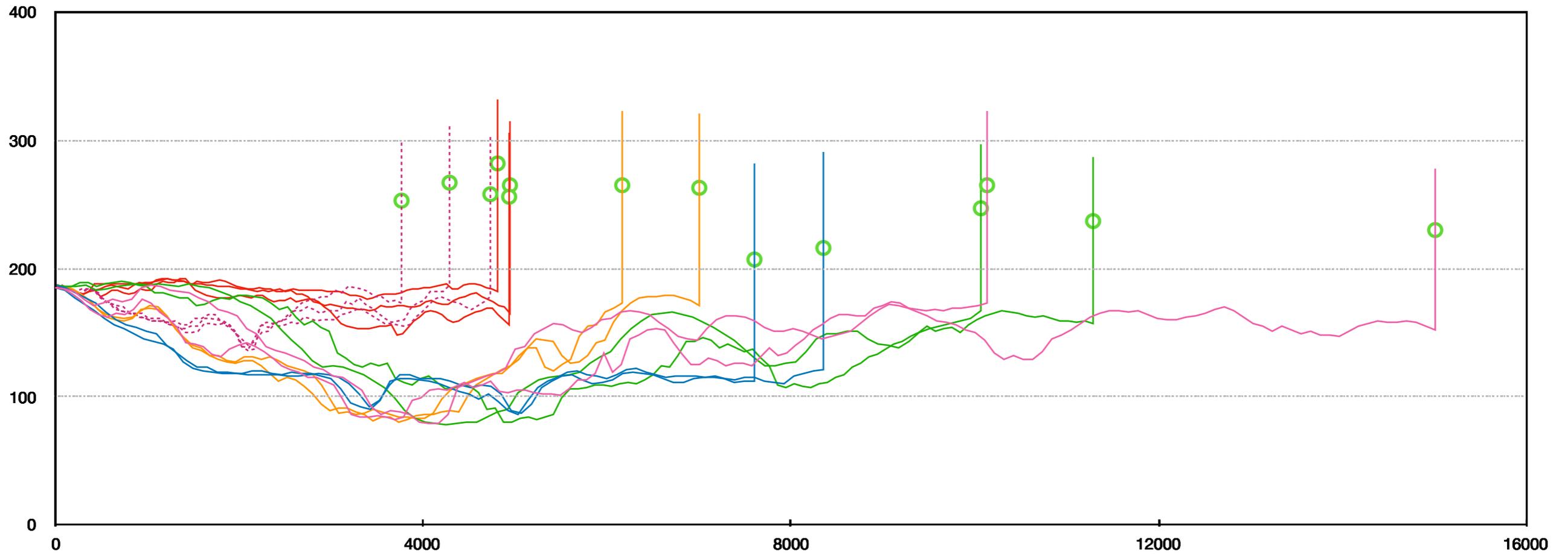
altitude (verticale), distances (horizontale), en m

Rocourt-St-Martin, lotissement sud-est



altitude (verticale), distances (horizontale), en m

Oulchy-la-Ville



légende

vert : 2 des 8 éoliennes de **Neuilly-Monnes**

rouge : 3 des 6 éoliennes de **Chouy**

bleu : 2 des 4 éoliennes de Rocourt/Armentières

rose : 2 des 25 éoliennes de **Hautevesnes+Priez/Courchamps**+Monthiers/Bonnesvalyn/Sommelans

orange : 2 des 4 éoliennes de **Montgru/Latilly**

carmin tireté : 3 des 6 éoliennes de Grand-Rozoy à l'étude

altitude (verticale), distances (horizontale), en m

Belleau Wood, chapelle



légende

jaune : éoliennes de Monthiers...Sommelans

carmin : éoliennes de **Hautevesnes**

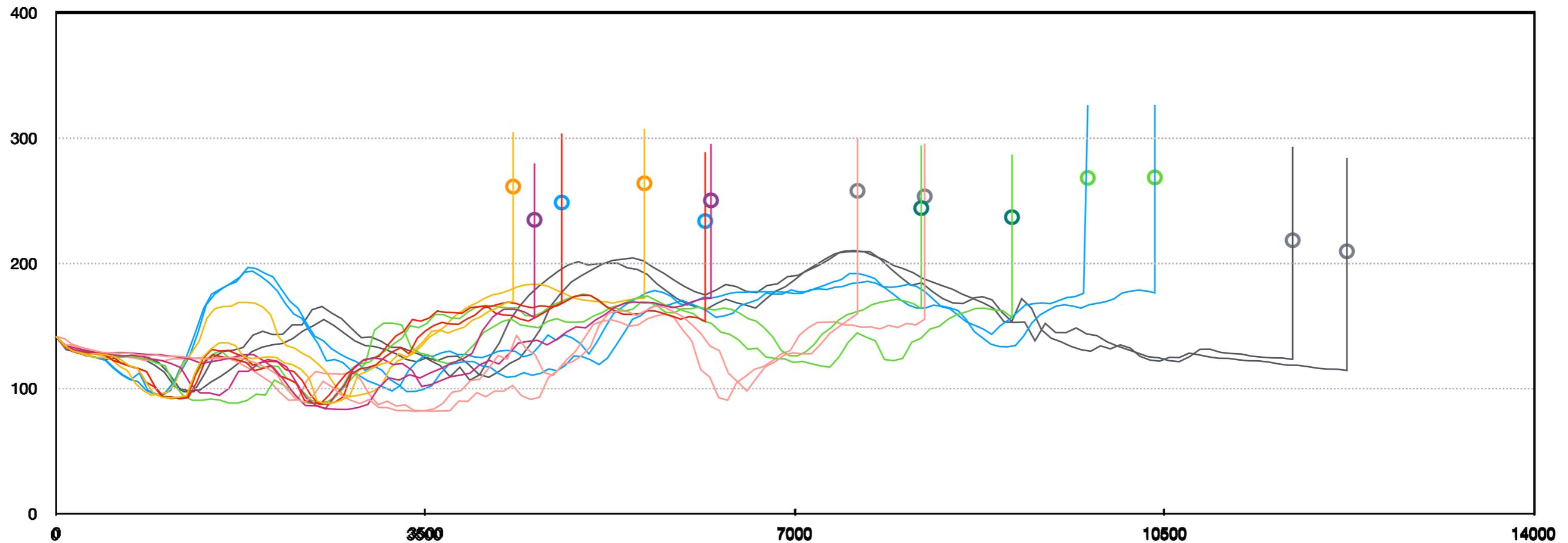
rouge : éoliennes de **Priez/Courchamps**

vert : éoliennes de **Neuilly/Monnes**

orange-rouge : éoliennes de saint-Gengoulph

bleu : éoliennes de **Latilly/Montgru**

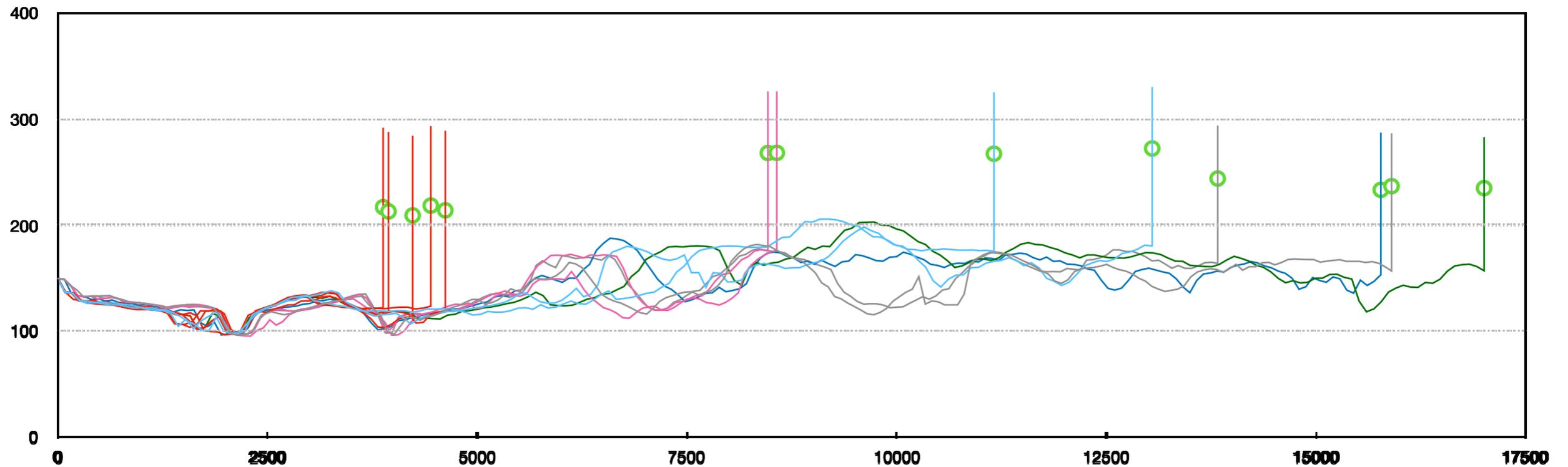
gris : éoliennes de Rocourt/Armentières



altitude (verticale), distances (horizontale), en m

Hottée du Diable

parcs : (Hautevesnes, Chézy/StGengouph) Neuilly/Monnes... Montgru/Latilly
projets : Rocourt/Armentières, Monthiers/Bonnevalyns/Sommelans...



légende

vert sombre : éolienne sud de Hautevesnes

gris : éoliennes est et ouest de Monnes/Neuilly

bleu foncé : éolienne nord-ouest de Priez/Courchamps

bleu clair : éoliennes nord et sud (centre) de Monthiers/Bonnevalyns/Sommelans

carmin : éoliennes de Montgru/Latilly

rouge : éoliennes de Rocourt/Armentières

6 éoliennes

8 éoliennes

7 éoliennes

12 éoliennes

4 éoliennes

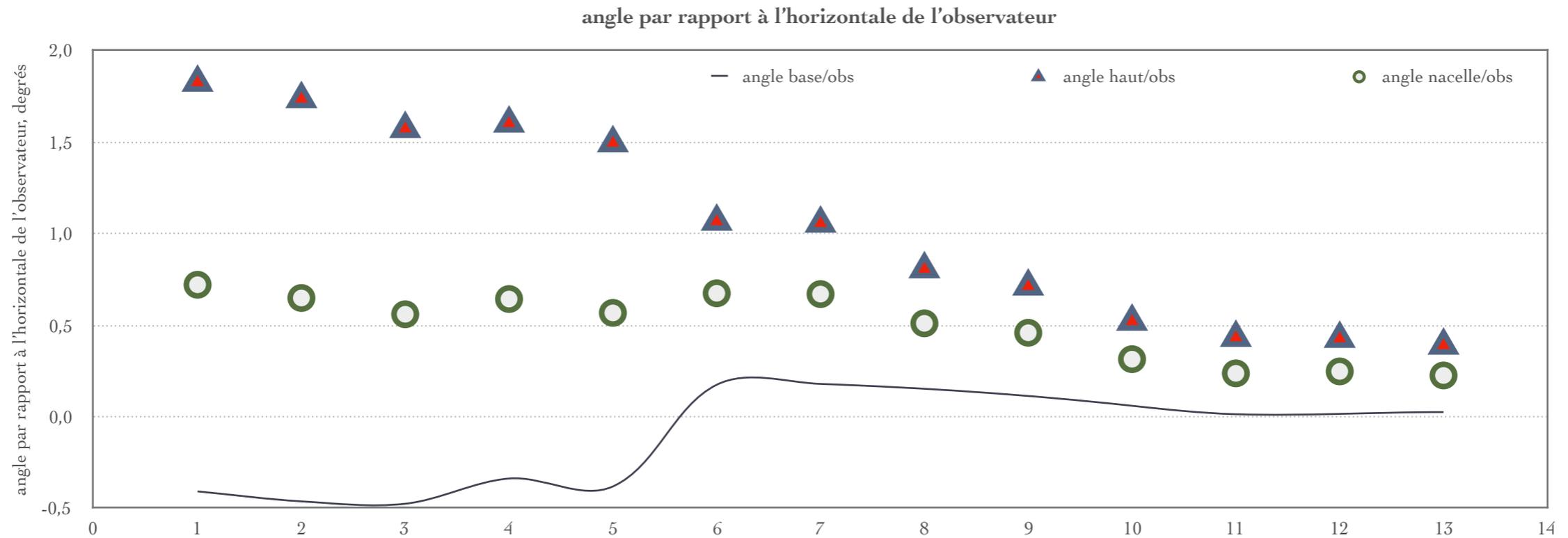
5 éoliennes

42 éoliennes... peut-être

altitude (verticale), distances (horizontale), en m

Hottée du Diable

parcs : (Hautevesnes, Chézy/StGengouph) Neuilly/Monnes
projets : Rocourt/Armentières, Montgru/Latilly, Monthiers/Bonnevalyns/Sommelans...



altitude (verticale), distances (horizontale), en m